

Conseil municipal de Félines du 10 juillet 2018

L'an deux mille dix-huit, le dix juillet à 20h30, le Conseil Municipal en séance ordinaire, s'est réuni en mairie de Félines sous la présidence de Monsieur Philippe MEYZONET, Maire
Etaient absents: Monsieur CHAPELLE Pascal, Madame Noëlle EYRAUD, Madame Laëtitia TANGHE Monsieur FOURNERIE Dimitri

Approbation du compte-rendu du conseil du 31 mai 2018.

Cour de l'école : choix de l'entrepreneur

Dans le cadre de mise en accessibilité de l'école, le conseil, après avoir comparé et longuement délibéré, décide de choisir l'entreprise Broc TR de 43350 Saint Paulien

Orages du 27 mai et du 7 juin 2018

Les nombreux dégâts de voirie occasionnés par ces orages ont été recensés.

Les réparations de voirie seront programmées en fonction de l'aide obtenue et des capacités budgétaires et financières de la commune.

Les devis sur les différents lieux sinistrés sont à la hauteur de 50 000€ HT

Ecole de Félines

M. le maire résume aux conseillers le dernier conseil d'école.

Le petit tour en vélo auquel ont participé les écoliers de Félines a été une réussite.

Par contre, les effectifs du RPI Sembadel-Félines sont en baisse. Sur notre regroupement, il manquerait deux élèves. M. le maire précise que c'est le cas de plusieurs écoles voisines. Nous devons être vigilants à la prochaine rentrée et espérer que de nouvelles familles arriveront pour combler ce manque.

Régie de transport : achat d'un car scolaire

Compte tenu de la vétusté du car actuel, le conseil a décidé après avoir comparé les offres, d'acquérir un Peugeot Expert Combi.

Véhicule de fonction de l'employé communal

Le fourgon de l'employé intercommunal ne pourra pas obtenir un avis favorable au contrôle technique.

Le conseil, valide le choix de la commune de Sembadel à savoir l'achat d'un véhicule d'occasion plus récent.

Subvention exceptionnelle pour travaux à l'ADMR de la Chaise Dieu

Le conseil municipal versera une subvention exceptionnelle de 2,50€ par habitant à l'association ADMR de La Chaise Dieu en raison des travaux nécessaires à l'aménagement de son nouveau local.

Estables : Demande d'achat d'une parcelle de terrain du domaine public

M. le Maire fait part au conseil d'une demande d'achat de terrain à Estables. Le terrain demandé se trouve devant une maison sans cour ni jardin. La mise en conformité de l'assainissement ne peut se réaliser et les nouveaux propriétaires demandent donc d'acquérir la surface nécessaire pour l'assainissement. Le conseil est favorable à leur demande. Cette demande nécessite une enquête publique pour le déclassement de terrain communal.

Questions diverses

Sangliers

A la demande du Préfet, les chasseurs et les agriculteurs seront prochainement conviés à une réunion qui se tiendra à Félines.

Site de la Souchère :

Le site sera nettoyé par une équipe du chantier d'insertion de Bonneval au cours de l'été.

La séance est levée à minuit et demie.

Le secrétaire de séance :

M. Jean ARNAUD